



**Syndicat National FORCE OUVRIERE
des Lycées et Collèges
Section de Paris
131 rue Damrémont 75018 Paris**

**Tél. : Enseignants: 01 53 01 61 10 Labos: 01 53 01 61 08
Fax : 01 53 01 61 43
Mail : snfolc@udfo75.net**

Paris, le 25 janvier 2013.

Monsieur le Recteur de l'académie de Paris,
Monsieur le DASEN chargé du Second degré

Objet : nouvelles épreuves de langues vivantes au baccalauréat 2013.

Monsieur le Recteur, Monsieur le Directeur académique,

Je me permets de me tourner vers vous concernant les épreuves orales de langues vivantes. Notre syndicat national a rencontré la DGESCO le 12 novembre et saisi le ministre les 27 novembre 2012 et 10 janvier 2013. Vous connaissez la lettre commune du SNFOLC, SNES, CGT, SNALC, SUD.

Comme vous le savez, dans tous les établissements, les personnels sont extrêmement préoccupés et irrités quant à l'introduction des épreuves d'expression et de compréhension orales en langues vivantes au baccalauréat.

En effet, les enseignants se trouvent face à une « mission impossible » quant à la préparation des quatre épreuves sur les deux heures de temps d'enseignement.

La banque nationale de sujets oraux n'est pas mise en place ; les enseignants de Paris constituent, chacun dans leur classe, leur propre banque. Or les professeurs sont déjà surchargés de travail. Ils vivent très mal cette situation.

Dans plusieurs établissements de Paris, les enseignants se sont adressés à vous, comme à Carnot, Claude Bernard, Simone Weil.

Nous sommes dans une situation inextricable : la diminution des horaires en langues conduit à avoir des dizaines d'élèves, dans la plupart des cas, plus de 150 élèves par enseignant.

S'ajoutent les regroupements de classes consécutifs à la réforme du lycée qui mixent LV1 et LV2.

En plus de ces conditions de travail dégradées, se posent le problème de trouver au moins deux sujets répondant aux contraintes imposées et celui d'avoir les capacités techniques demandées dans l'utilisation d'un logiciel de montage audio ou vidéo.

Je me permets d'attirer votre attention sur une modification déterminante pour nos collègues en lycée d'enseignement général : les professeurs vont convoquer les élèves, faire passer des épreuves qu'ils ont conçues, corriger leurs propres élèves. Ils ne sont plus des examinateurs strictement mais des concepteurs-évaluateurs.

Pour tous les professeurs, quelle que soit la discipline, c'est un changement de taille dans la conception même du baccalauréat qui perdrait ainsi son caractère anonyme, national et ponctuel.

Cette inquiétude est renforcée par la nature même de la grille de notation jointe au BO : les LV2, par exemple, ne peuvent avoir que les notes 0/4/8/12/20. En LV1, c'est 0/2/6/10/16/20.

Le désarroi ne fait que croître puisque les réunions organisées n'ont pas clarifié la situation, ni en ce qui concerne l'organisation des épreuves, ni en ce qui concerne de la notation.

Bien au contraire, l'organisation est différente d'une langue à l'autre, d'un « bassin » à l'autre, d'un établissement à l'autre.

Chaque collègue est livré seul, établissement par établissement, classe par classe à l'organisation des épreuves. Dans le cadre présent, elles relèveraient des seuls moyens ou disponibilités locales sous la seule responsabilité des chefs d'établissement (échange d'élèves, de professeurs, rémunération ou rattrapage des heures).

Les professeurs sont attachés à leur discipline. Ils veulent un oral mais ni au détriment de la valeur de l'épreuve, de celle du baccalauréat, ni au détriment de leurs conditions de travail.

Le calendrier prévu et maintenu ne permet pas de faire tout cela dans des conditions dignes du baccalauréat.

Le SNFOLC s'est adressé à nouveau au ministre pour qu'il sursoie à ces épreuves.

Pour notre part, dans la continuité de cette démarche, nous souhaitons vous rencontrer dans les meilleurs délais afin d'évoquer avec vous la situation des personnels et des élèves confrontés à cette situation.

Veuillez recevoir, Monsieur le Recteur, Monsieur le DASEN, l'expression de ma parfaite considération.

Brigitte Talon, secrétaire du SNFOLC Paris